



Bulletin de la **DOCUMENTATION**
ÉCOLOGIQUE VOIRONNAISE pour
L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE

Editorial : Big-Pharma et le Covid. La logique de marché planétaire est incompatible avec une véritable politique de santé. Il existe donc bien un débat politique sur les vaccins, mais contrairement à ce que véhicule une partie de l'opinion française, il ne se situe pas entre partisans ou opposants à la vaccination ou au Pass sanitaire. Face à un virus, la seule thérapie efficace est la vaccination collective (si le vaccin fonctionne). Cela exige donc une solution universelle et inconditionnelle. Pour y parvenir, il nous faudra bien plus qu'une gouvernance multilatérale bancale et des sommets internationaux bourrés de fausses promesses. C'est aujourd'hui d'une institution de régulation mondiale dont nous avons besoin, car c'est le seul moyen de mettre un terme à la pandémie. Et agir en tant que Terriens soumis à une menace globale pourrait aussi nous permettre de faire face au dérèglement climatique.

Sommaire : page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – Centrale nucléaire de Fessenheim (suite)

page 6 – **Primaire de l'écologie : présentation
des cinq candidats**



Documentation Ecologique Voironnaise
 32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée
 38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous
 utiliser le mail

gaby.rajon@gmail.com

Mangez 5 pesticides
 par jour!!



ABEILLES

5 - abeilles et humains même combat (suite)



2 mars 2018..... «La plus grande part de ces molécules ne fait que contaminer l'environnement» : Une revue de littérature scientifique suggère que les néonicotinoïdes sont utilisés sans nécessité. Quels sont les bénéfices réels offerts par les fameux insecticides néonicotinoïdes, utilisés en Europe depuis le milieu des années 1990 ? Une équipe internationale de chercheurs a exploré la littérature scientifique pour en avoir le cœur net et dresse, dans la dernière édition de la revue Environmental Science and Pollution Research, un constat perturbant: ces nouvelles générations de produits agrotoxiques utilisés de manière préventive en enrobage de semences, n'ont qu'une utilité marginale, voire nulle. Publié dimanche 25 février, ce passage en revue de quelque 200 études publiées dans la littérature savante, conduit par l'agronome italien Lorenzo Furlan (Veneto Agricoltura, Legnaro) et ses coauteurs, met en outre en évidence des méthodes alternatives pour lutter contre les ravageurs. «Le premier enseignement de cette synthèse des connaissances disponibles est que dans la grande majorité des cas, l'utilisation de ces substances n'augmente pas les rendements agricoles », assure Jean-Marc Bonmatin, chercheur (CNRS) au Centre de biophysique moléculaire d'Orléans, coauteur de ces travaux. Ce constat d'une quasi-absence d'impact positif des traitements insecticides des semences avait déjà été souligné en mars 2014 par le Center for Food Safety américain. Ce dernier avait identifié dix-neuf études publiées ne montrant

aucune augmentation significative de rendement, contre seulement quatre suggérant des gains de productivité. Que le bénéfice du recours aux néonicotinoïdes soit nul la plupart du temps n'est, au reste, pas surprenant; l'utilisation préventive de ces pesticides en enrobage de semences est en effet systématique, que des ravageurs soient présents ou non sur la parcelle. «Les données accumulées sur trente ans dans deux grandes régions agricoles du nord de l'Italie, en Vénétie et dans le Frioul, montrent que les ravageurs du maïs ciblés par les néonics ne sont présents en moyenne que sur 4% des superficies, dit M. Bonmatin. Ce qui signifie que 96% d'entre elles n'ont pas besoin de traitements. En définitive, seule une toute petite partie des substances lutte effectivement contre des ravageurs: la plus grande part ne fait que contaminer l'environnement.» L'utilisation systématique des mêmes produits et leur persistance dans l'environnement ont d'autres inconvénients. «Cela engendre la résistance des ravageurs ciblés, ajoute le chercheur français, et conduit à une situation intenable dans laquelle il faut encore accentuer les traitements en cas d'attaque ou utiliser d'autres insecticides encore plus toxiques en complément ». Parmi les alternatives identifiées par les auteurs figurent des techniques agronomiques comme la rotation des cultures, l'utilisation de la lutte biologique (le recours à des prédateurs naturels des ravageurs, etc.). L'une des possibilités à l'efficacité démontrée est une expérience conduite depuis trois ans en Vénétie, sur plusieurs exploitations agricoles représentant environ 50 000 hectares de culture de maïs. «Les exploitants se sont regroupés, ont construit un fonds d'assurance commun qu'ils abondent à hauteur d'environ 3,50 euros par hectare et par an, détaille M. Bonmatin. Ils économisent ainsi le coût des traitements de semences qui revient à quelque 40 euros par hectare et sont indemnisés si leur récolte est détruite par des ravageurs.» Le fonds est largement bénéficiaire puisque, précise le chercheur, seule la moitié des sommes récoltées est généralement redistribuée à titre d'indemnisation. La revue de littérature conduite par les chercheurs pose question: pourquoi les agriculteurs engagent-ils des sommes importantes pour des produits chimiques la plupart du temps inutiles ? «La raison est un conflit d'intérêts structurel: le conseil technique aux agriculteurs est assuré par ceux qui leur vendent les traitements pesticides, résume M. Bonmatin. Si ces conseils étaient prodigués par des agronomes indépendants, la situation serait très différente ». Préconisée par un récent rapport parlementaire, la séparation de ces deux activités - conseil technique et vente de phytosanitaires - est l'une des promesses de campagne d'Emmanuel Macron et l'un des axes de l'action du gouvernement pour faire baisser le recours aux traitements de synthèse dans les campagnes françaises.

21 mars 2018..... Les supers pouvoirs de la gelée royale. Chez les abeilles, les ouvrières d'été vivent en moyenne cinq à six semaines. Partie d'une larve en tous points identiques, dotée notamment d'un même génome, la reine de la ruche, elle, peut vivre jusqu'à cinq ans. Son secret tient dans une potion magique, ou plutôt dans une drôle de substance protéinée dont on vient d'analyser la composition et la structure : la gelée royale. Les résultats publiés détaillent l'étonnante sophistication du processus qui voit une colonie appeler une abeille à régner. C'est d'abord un concours de circonstances, quand la précédente reine a succombé ou bien quand la colonie prend trop d'importance. Les ouvrières construisent alors des cellules spéciales, plus longues, arrondies, installées sur le bord de la ruche et surtout tournées vers le bas. Les ouvrières y installent une larve qui sera exclusivement nourrie à la gelée royale. Depuis longtemps, les apiculteurs connaissaient le rôle alimentaire de cette sécrétion ultra protéinée. Ils se doutent de l'importance de cette texture pour permettre à la larve de rester collée malgré la pente. La protéine a une forme et une taille normale, des filaments sont à l'origine de sa viscosité.

(suite au n°61)

EFFET DE SERRE

CH 16 - CONFERENCE DE BUENOS-AIRES (COP 10) (suite)



7 juin 2005..... Après le «Défi pour la Terre», lancé le 24 mai par Nicolas Hulot pour préserver l'environnement, la télévision France 2 programme, aujourd'hui, «2025, le futur en face», une soirée consacrée aux effets du changement climatique et de la pollution. Une émission qui risque de causer des frayeurs. Cette alerte rouge est-elle bien nécessaire ? les scientifiques sont divisés. Un téléfilm raconte la vie d'une famille camarguaise ayant à affronter tempête, inondation... en raison d'une modification du climat. Tout ce que nous montrons dans ce film est vrai, affirme Christophe Janin, réalisateur de la fiction. En 2025, la température générale aura augmenté de 1°C ou 2°C à cause de l'effet de serre. Cette évolution se traduira, entre autres, par des tempêtes et des canicules à répétition, une montée générale des eaux... Qu'en est-il exactement ? Si le constat -le climat se réchauffe - et la cause - l'effet de serre - font l'unanimité chez les scientifiques, le niveau

et les conséquences de l'augmentation de la température sur notre vie future sont moins clairement prévisibles. «Toutes les études montrent que la température s'accroît, affirme Jean-Marc Jancovici, spécialiste des calculs d'émissions de gaz à effet de serre et auteur de «Quel temps ferons-nous (Ed. PointsSeuil)». La fourchette est de + 2°C à + 9°C d'ici à 2100, poursuit-il. Par ailleurs, nous savons que ce changement climatique va aboutir à une évolution majeure dans notre environnement, donc dans notre vie. En revanche, nous ne pouvons pas prédire les modalités de ce changement. Mais plus la température augmentera et plus les risques de catastrophes en série s'élèveront.» Un constat auquel s'est aujourd'hui rallié le physicien Claude Allègre, ancien ministre de l'Education. Il a exprimé à plusieurs reprises ses doutes sur le changement climatique et, s'il admet aujourd'hui la réalité, c'est dans des proportions moins spectaculaires que nombre de climatologues. Pour lui, le pire n'est jamais sûr et il attribue une bonne partie de l'angoisse ambiante à l'efficacité des groupes de pression. Ecologistes, mais aussi... scientifiques en mal de crédits. Reste que la menace n'est pas légère. Tous les experts se rejoignent pour appeler à une baisse significative des émissions de gaz à effet de serre, afin de ralentir le réchauffement du climat. Cela revient à diminuer notre consommation de pétrole, de charbon et de gaz, les principaux responsables de l'émission de gaz carbonique. Le futur est-il déjà écrit ? Pas encore, bien sur. Mais notre responsabilité est plus que jamais engagée.

8 juin 2005..... Le New York Times révèle que le chef du conseil de la Maison-Blanche pour la qualité de l'environnement, Philip Cooney, a apporté des modifications substantielles à des rapports décrivant les recherches sur le changement climatique déjà approuvé par des scientifiques appointés par le gouvernement. Avant son arrivée à la Maison-Blanche, en 2001, ce juriste de formation travaillait pour le pétrole. Sa stratégie était de minorer l'impact des émissions de CO2 d'origine humaine, principalement dues à la combustion des combustibles fossiles, en particulier le pétrole, et de souligner les incertitudes concernant les sciences du climat. C'est au nom de ces incertitudes que George W. Bush a refusé de signer le protocole de Kyoto. En réaction, la Maison-Blanche indique que les faits s'inscrivent dans le jeu habituel de relecture des rapports officiels émis par de nombreux scientifiques et spécialistes. Cependant, Philip Cooney a démissionné de ses fonctions.

23 juin 2005..... Les émissions de CO2 des voitures particulières neuves vendues dans les quinze plus anciens membres de l'Union Européenne ont baissé de 11,8% entre 1995 et 2003. La gamme des constructeurs européens émet en moyenne 163 grammes de CO2 par kilomètre, alors que celle des japonais 172 g/km. L'engagement des constructeurs est de parvenir à 140 g/km en 2008.

24 juin 2005..... L'observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC), qui dépend de la mission interministérielle à l'effet de serre, présente à la presse son rapport "Un climat à la dérive : comment s'adapter ?" qui doit être remis aux autorités de l'État. Associés à l'ONERC, le WWF, Greenpeace et FNE présentent également un document collectif intitulé "Changement climatique : la nature menacée en France ?". Malgré l'alerte climatique de 2003, il apparaît que la France est peu préparée au réchauffement du climat. La température moyenne en France a augmenté de 1°C depuis le début du XXe siècle contre 0,6°C pour l'ensemble du globe. Si cette tendance devait se poursuivre, explique le président de l'ONERC, cela impliquerait qu'un réchauffement de 2°C du globe se traduirait en France par une augmentation de 3°C. cela signifie que des épisodes caniculaires similaires ou pires que celui de 2003 pourraient se présenter de plus en plus souvent, sans compter les tempêtes où les inondations catastrophiques. L'ONERC constate que le Royaume-Uni a mis en place une structure dédiée à l'adaptation au réchauffement dont le rôle est d'aider à évaluer la manière dont le pays serait affecté par le changement climatique, afin que chacun puisse s'y préparer. Mais rien de tel n'existe en France. Les pouvoirs publics se hâtent lentement et la société reste inerte. Par exemple, on observe encore des immeubles dotés d'une climatisation et possédant une façade en verre exposés au sud. L'ONERC alerte le gouvernement car l'attentisme d'aujourd'hui risque d'avoir un coût demain tant sur le plan humain qu'économique. L'ONERC présente plusieurs stratégies d'adaptation au réchauffement dans différents secteurs (bâtiment, agriculture, santé, nature, eau, etc.). Il proposera dans un an une cartographie régionale des impacts climatiques.

(suite au numéro 61)

NICOLAS HULOT

9- Ministre de l'environnement (suite)

28 mai 2017..... Le nouveau ministre de la Transition énergétique Nicolas Hulot reconnaît que être ministre est aussi une façon d'aller au bout de son engagement, de se dire que, pour ce combat, qui est celui d'une vie, il aura tout essayé. Il aura pourtant hésité longtemps ! Le même Hulot, à propos de Notre-Dame-des-Landes, déclare : «Je suis intimement convaincu qu'il y a de possibles alternatives à NDDL qui peuvent nous permettre, à tous, de sortir par le haut ».



31 mai 2017..... Comme la chasse au loup (37 tués en un an) s'exerce en France, on s'interroge : le nouveau ministre de l'Ecologie Nicolas Hulot fera-t-il tirer sur le loup ? L'association Férus, qui mène depuis des années le combat pour le loup, annonce la couleur d'une manière qui fâchera les bons apôtres du macronisme : «Nicolas Hulot doit mettre fin à ce massacre ! ». Mais le fera-t-il ? Mais le veut-il ? Jusqu'ici prudent, très désireux de ne pas mettre en danger sa grande popularité, Hulot ne parle pratiquement jamais du loup, préférant de loin aborder des sujets plus exotiques. Ce n'était pas le cas autrefois. On trouve quantité de perles dans un entretien qu'il avait accordé à la «Gazette des grands prédateurs», bulletin de Férus, en 2002. Premier extrait : «Il faut faire passer ce message à ce niveau-là, Gandhi a dit que celui qui ne respecte pas la vie ne la mérite pas. Voilà ce que je voulais dire à ces gens (les adversaires du loup et de l'ours)». Deuxième extrait : «Le sauvage est un antidote indispensable aux excès de civilisation ». Mais pour l'heure, la parole est aux chasseurs.

31 mai 2017..... Le ministre de la transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, a affiché comme priorité la mise en place d'un corridor de prix carbone (limite haute et limite basse) destiné à faciliter la transition vers des économies postcarbone. L'idée sous-jacente est qu'il nous faut définitivement renoncer à l'utopie d'un prix mondial unique, qui émergerait dont on ne sait quelle structure de marché universel, et qui mettrait tout le monde d'accord, au besoin au moyen de transfert en faveur des pays pénalisés réellement colossaux que personne n'imagine qu'il puisse voir le jour. Un prix mondial n'existe pas : compte tenu de l'hétérogénéité de leurs systèmes électriques et industriels. Pourquoi le coût pertinent d'émissions de CO2 serait-il le même à Stockholm ou à Calcutta ? Dès lors, ce qui importe vraiment, c'est de borner les différents prix que chaque pays signataire de l'accord de Paris voudra imposer à son économie, par un prix plancher pour être bien sûr que tout le monde fournisse l'effort minimal et évite ainsi les comportements de passager clandestin, et par un prix plafond pour donner un signal sûr et sur le long terme aux investisseurs. L'idée de mettre en place un corridor plutôt qu'un prix unique avait déjà été défendu par les auteurs du rapport Canfin – Grandjean – Mestrallet, remis au président Hollande en 2016. Elle est de nouveaux appuyée par la commission internationale présidée par Lord Nick Stern et Joseph Stiglitz, constitué lors de la COP22 à Marrakech (novembre 2016), à l'initiative de Ségolène Royal et de la Banque mondiale. Cette commission vient de remettre, le 29 mai, un rapport en forme de cri d'alerte à Berlin. Si nous espérons atteindre l'objectif fixé en décembre 2015 de limiter l'augmentation de la température moyenne à la surface de la planète en dessous de 2°C, il faut parvenir à annuler le flux mondial d'émissions nettes de gaz à effet de serre avant 2070. Ce qui veut dire trouver d'ici là des moyens de produire de manière systématique des émissions négatives en absorbant davantage de CO2, grâce aux forêts et aux océans, en stockant du dioxyde de carbone sous terre, etc. Las, nous prendrons le chemin exactement inverse à l'heure où le Brésil accélère vers de nouveaux le rythme de déforestation de l'Amazonie, ou l'Afrique du Sud et une bonne partie de l'Asie du Sud-Est ne sont guère disposés à fermer leurs centrales à charbon. Il serait irresponsable de rêver de technologie de séquestration du carbone qui nous dispenserait d'efforts considérables en matière d'efficacité énergétique et d'accélération de la transition vers le renouvelable : qui sait si nous aurons les moyens techniques et fonciers de stocker suffisamment de carbone dans le sol, à temps et de manière durable ? Il faut donc réduire nos émissions de manière volontariste et massive, dans un monde où 80% de l'énergie dissipée est encore d'origine hydrocarbure. À l'échelle planétaire, 87 des émissions actuelles ne sont assujetties à aucune tarification carbone, que ce soit sous forme de taxes ou de marché des droits à polluer. Et les trois quarts des émissions restantes sont tarifées à un prix inférieur à dix dollars la tonne, comme sur le marché européen. La commission Stern – Stiglitz affiche une nette préférence pour la taxe, dont les effets sont plus sûrs et dont les recettes peuvent être réinjectées dans l'économie au profit de l'adaptation des règlements climatiques et à la réduction de la pauvreté. La fourchette de prix carbone préconisée par la commission s'échelonne entre 40 et 80 dollars la tonne en 2020, puis entre 50 et 100 dollars en 2030. Nous avons donc opté résolument pour un prix élevé, annoncé et mis en œuvre rapidement. C'est en effet le seul moyen de rendre rentable, dès aujourd'hui toute une série d'investissements à long terme qui, en dépit de l'extraordinaire masse d'épargne inemployée aujourd'hui, et malgré la chute du coût de production de l'électricité solaire (sept centimes le kilowatt-heure), ne parviennent pas à trouver de financement. En France, 20 euros la tonne suffirait à faire basculer la production électrique hors des hydrocarbures fossiles. Et les investisseurs à long terme, Caisse des dépôts, compagnies d'assurances, ont grandement besoin de la sécurité d'un tel signal sur le long terme pour investir leurs abondantes liquidités dans les infrastructures vertes dont notre pays a besoin. Or, et c'est un enseignement majeur du rapport Stern – Stiglitz, ces investissements sont une formidable promesse d'emplois et de prospérité : rénovation thermique des bâtiments, mobilité verte, industrie et agriculture décarbonées. La tarification, toutefois, ne suffira pas à elle seule. Tous les outils à notre disposition doit être mis à contribution pour relever le défi climatique : quotas, planification urbaine, aménagement du territoire, agroécologie, recherche-développement dans l'hydrogène, et aussi la réécriture des modèles des économistes, dont il est aujourd'hui patent qui ne permettent pas d'appréhender de manière pertinente les enjeux écologiques. Les rédacteurs du rapport Stern-Stiglitz sont d'accord avec le GIEC qui, depuis plusieurs années, encouragent les économistes à appréhender les effets du dérèglement écologique sur le monde réel plutôt que de disserter sur des univers qui n'existent que dans les manuels.

(suite au numéro 61)

FESSENHEIM

ch5- C'est pour quand ? (suite)



20 février 2020..... Fessenheim, un démantèlement complexe et coûteux. La fin de la production d'électricité à Fessenheim ouvre une nouvelle page pour le site: celle du démantèlement progressif de la centrale. Un processus qui s'annonce long et complexe. D'ici à 2023, EDF doit évacuer le combustible irradié. Le cœur de chaque réacteur est constitué de 157 assemblages de 264 «crayons» (4 mètres de long et 600 kg) qui contiennent des milliers de pastilles d'uranium enrichi. Ces assemblages seront stockés durant trois ans dans des piscines visant à faire diminuer la radioactivité avant de pouvoir être transportés dans des sarcophages en plomb au centre de retraitement d'Orano (ex-Areva) à La Hague (Manche). Ils seront abrités dans un bâtiment «non bunkérisé», affleurant la plus grande nappe phréatique en Europe, s'inquiète André Hatz, président de Stop Fessenheim, qui estime que la centrale reste exposée aux risques sismiques et terroristes, même après son arrêt. Fessenheim n'a pas été dotée, contrairement aux autres centrales, de diesels d'ultime secours, des groupes électrogènes pourtant obligatoires depuis

2018, afin de garantir en permanence l'alimentation en eau et électricité du système de refroidissement. «Si cette piscine se vide de son eau, le combustible, toujours radioactif s'auto-inflammera, provoquant un accident majeur», avertit André Hatz. Le scénario post-Fessenheim présenté par EDF prévoit cinq ans d'opérations préparatoires avant le début du démantèlement, fixé en 2025. La déconstruction s'étendra au minimum sur quinze ans. Son coût, «déjà provisionné», selon l'entreprise, est estimé à près de 1 milliard d'euros pour les deux réacteurs. L'énergéticien devra améliorer l'organisation de son plan, qui n'est «pas satisfaisant» selon l'Autorité de sûreté nucléaire. EDF s'est engagé à reclasser entièrement le site d'ici à 2041 et à le conserver «pour un usage industriel» qui reste encore à définir. Pour gérer la masse de déchets non conventionnels, plus ou moins irradiés, le groupe étudie la création d'un technocentre destiné à fondre l'acier et les pièces métalliques. notamment des cuves les réacteurs et des générateurs de vapeur, pour fabriquer des objets de consommation courante, comme des casseroles. Mais ce projet risque de ne pas voir le jour à Fessenheim, a laissé entendre Elisabeth Borne, ministre de la transition écologique et solidaire, qui a souligné les réticences des Allemands face à cette initiative.

21 février 2020..... A Fessenheim, on a le blues de l'atome. Si les opposants se réjouissent de la fermeture prochaine de la centrale nucléaire, salariés et élus dénoncent une catastrophe économique et un gâchis humain. Une «satisfaction partielle» pour les organisations antinucléaires, un «grand soulagement», pour les riverains allemands, une «catastrophe économique» pour les élus locaux et un «gâchis industriel et humain» pour le personnel... l'arrêt définitif de la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin), la doyenne du parc nucléaire français, en deux temps, samedi 22 février, pour le réacteur n°1, et le 30 juin, pour le second, marque un tournant dans l'histoire de cette industrie en France. «Il est trop tôt pour faire la fête, tout risque n'est pas écarté, il faut rester très vigilant», assure Jean-Jacques Rettig, 80 ans, cofondateur, en 1970, du Comité pour la sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin. Ce militant historique savoure cette «étape très importante». «La centrale ne sera plus active, mais restera radioactive», souligne, quant à lui, André Hatz, président de l'association Stop Fessenheim. Même après l'arrêt complet de la production, «les risques subsisteront jusqu'en 2023, au moins», explique l'homme de 67 ans. Le 30 juin sera jour de fête pour M. Mayer, à Fribourg. «Je vais tout perdre. Ma famille, mes amis, ma copine, qui ne veut pas me suivre à Lyon, et mon poste d'entraîneur dans un club d'athlétisme à Mulhouse -. énumère pour sa part Fabrice, qui n'a pas souhaité indiquer son nom. Ce trentenaire fait partie des opérateurs qui se relayeront, samedi, dans la salle de commande pour piloter, «le cœur serré», l'arrêt définitif du réacteur n°1 de 900 mégawatts (MW), couplé au réseau depuis décembre 1977. Construit dans une zone sismique au bord du grand canal d'Alsace longeant le Rhin, ce site nucléaire, dont la durée d'exploitation avait été fixée à quarante ans, est le plus controversé en Europe, la «bête noire» des écologistes allemands, qui dénoncent de «multiples incidents». Comme la quasi-totalité des 700 agents EDF travaillant ici, Fabrice devra «se construire une nouvelle vie ailleurs», après avoir grandi dans un village proche de la centrale où il a été embauché voilà onze ans. Il s'est porté volontaire pour aller travailler à la centrale du Bugey, dans l'Ain, en service depuis mai 1978, faute de reclassement possible dans la région. La mobilité forcée a provoqué des drames familiaux, effets collatéraux de la fermeture. Contrairement aux agents d'EDF bénéficiant de la garantie d'emploi dans le groupe, les 280 salariés d'entreprises sous-traitantes travaillant en permanence sur place risquent, eux, de se retrouver au chômage. «Les salariés veulent tourner la page», affirme Alain Besserer, 50 ans, secrétaire FO du comité social et économique (CSE), en poste à Fessenheim depuis 1992. «Ils ont vécu de longues années avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête», rappelle-t-il, entre la «fermeture immédiate», promise en 2011 par le candidat François Hollande, mais plusieurs fois reportée après son élection, et la confirmation de la fermeture, en 2017, par le président Emmanuel Macron, devenue finalement effective en 2020. Neuf ans après la promesse électorale, motivée officiellement par l'ancienneté du site, mais «purement dogmatique», selon Alain Besserer. Le découplage de la fermeture de la centrale du démarrage de l'EPR de Flamanville (Manche) - dont le chantier s'éternise -, annoncé en octobre 2018 par le ministre de la transition écologique et solidaire, François de Rugy, a été «le coup de grâce». «Dès lors, la fermeture était devenue inéluctable», reconnaît M. Besserer. Cadre technique responsable de l'état des installations, il a audité l'ensemble des centrales françaises. «Fessenheim n'a pas à rougir, assure-t-il. Avec les investissements nécessaires, la durée d'activité pouvait être prolongée à cinquante, voire soixante ans, au moins.» Evoquant «un mélange d'incompréhension, de tristesse et de colère» au sein du personnel, Anne Laszlo, déléguée syndicale CFE-CGC, estime que «rien ne justifie la fermeture. C'est un gâchis industriel, économique et écologique». Depuis 1977, Fessenheim a produit 437 milliards de kilowattheure dont 12,3 milliards en 2019. EDF a versé, en 2019, 14 millions de taxes aux collectivités locales, sur un territoire très dépendant de la centrale. L'électricien prévoit forcément de maintenir de l'activité au niveau la centrale (déchargement des déchets et démantèlement), donc des taxes vont encore échoir durant des années. (Suite au numéro 61)

Primaire de l'écologie

Cinq associations du mouvement écologique : l'AEI (Alliance Ecologique Indépendante, EELV (Europe Ecologie Les Verts), GE (Génération Ecologie), Génération.s, et le MDP (Mouvement Des Progressistes) se sont regroupés pour avoir un candidat et un programme commun pour l'élection présidentielle. Cinq candidats ont obtenu l'investiture pour postuler à cette élection primaire. Dans l'ordre alphabétique :

1° **Delphine Batho (Génération Ecologie)** 48 ans Etudes universitaires d'Histoire, inachevées. Elle milite à la FIDL et SOS-Racisme.



Débuts politiques au PS, devient députée de ce parti en juin 2007, brièvement ministre déléguée auprès de ministre de la Justice (Christiane Taubira), puis ministre de l'écologie en juin 2012. En juillet 2013, elle est mise à la porte de son poste, sanctionnée pour avoir critiqué les restrictions budgétaires de son ministère. Automatiquement elle redevient députée, devient vice-présidente de la Nouvelle-Gauche à l'Assemblée, groupe qu'elle quitte en 2018 ainsi que le PS. Elle prend alors la présidence de Génération Ecologie. En mai 2020, elle rejoint le groupe de députés EDS (Ecologie Démocratie Solidarité). Ce groupe étant dissous en octobre 2020, elle se situe comme député non inscrit. Delphine Batho, définit maintenant un concept d'écologie intégrale qui passe non seulement par un renoncement à la croissance économique, aux grands travaux, à toute industrie émettrice de CO2, mais encore par des politiques centrées sur l'écologie dans tous les domaines. Cette vision radicale peut plaire à la base écologiste.

2° **Jean-Marc Governatori (Alliance Ecologique Indépendante)** 63 ans Diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Nice.



A partir de 1997, il est sans succès candidat divers droite à plusieurs élections législatives, européennes et des scrutins locaux en PACA et IdF. Il tente également de se présenter aux élections présidentielles de 2007 et 2012. Depuis 2020, il est conseiller municipal d'opposition à Nice et membre de la métropole Nice Côte d'Azur. Après avoir été membre de l'UDF (centriste), il fonde et devient le président de «La France d'en bas », qui devient «La France en action » en 2004. En 2009, la France en action s'allie avec le MEI (Mouvement Ecologique Indépendant) et GE (Génération Ecologie) pour créer l'AEI (Alliance Ecologiste Indépendante). En février 2021, CAP21 (de Corinne Lepage) et l'AEI fusionnent en un nouveau parti. Governatori entend défendre une «écologie du centre », dégagée du clivage droite-gauche. On lui reproche d'être un centriste mystique.

3° **Yannick Jadot (EELV)** 54 ans Études d'économie à l'Université Paris-Dauphine. Il se spécialise sur l'économie internationale.



Vers 1990, il vit plusieurs années en coopération au Burkina Faso voyant la participation française africaine passer de la françafrique obsolète à une coopération plus sincère. Il part ensuite au Gabon, puis au Bangladesh dans le cadre de la solidarité internationale et de l'environnement. En 1995, il entre en France travaillant pour l'ONG Solagral. En 2002, il rejoint Greenpeace comme directeur de campagne pour la France. En 2008, il adhère à EELV et se lance dans la campagne pour l'élection européenne. Tête de liste pour la circonscription ouest, il est élu député européen. Il sera réélu de même en 2014. Il est candidat à la primaire des écologiste pour l'élection présidentielle de 2017, il l'emporte au second tour devant Michèle Rivasi. Cependant, en accord avec une majorité du parti, il se retire en faveur de Benoît Hamon (issu d'une primaire citoyenne). En 2019, il est réélu député européen (tête de liste). Aujourd'hui, il veut être élu président et ratisse large à regrouper les écolos de la droite à la gauche.

4° **Eric Piolle (EELV)** 48 ans Originaire des Pyrénées-Atlantiques, il effectue à Grenoble dans les Alpes des études



supérieures d'ingénieur (INP-Génie industriel). À Grenoble, il devient cadre dirigeant de Hewlett-Packard (informatique). Il sera cependant licencié pour avoir refusé de mettre en place un plan de délocalisation. Il s'engage politiquement au sein du mouvement «Semaine de quatre jours », puis à «Nouvelle Donne », et finit par intégrer EELV en 2009. En mars 2010, il est élu conseiller régional EELV sur la liste de l'Isère. En 2014, il devient maire de Grenoble grâce à une liste de rassemblement Citoyens, divers gauche et écologistes, faisant chuter le maire PS. En septembre 2019, il se représente comme maire de Grenoble sur une liste «Grenoble en commun » et l'emporte en améliorant son score (démontrant ainsi la réussite de sa politique auprès des Grenoblois). Cet état de fait lui fait pressentir des ambitions nationales pour l'élection présidentielle de 2022. Il entend fédérer un arc de gauche élargi.

5° **Sandrine Rousseau (EELV)** 49 ans Elle a grandi entre Paris et La Rochelle. Ces études de sciences économiques aboutissent



à un doctorat en économie industrielle pour une thèse intitulée «Economie et environnement ». Elle devient maîtresse de conférence à l'université de Lille, enseignante et chercheuse. Son travail universitaire se double d'activités de restauration des écosystèmes, d'incitations à l'usage du vélo et d'accents sur l'égalité femmes-hommes. En 2009, elle adhère à EELV et devient candidate (non élue) aux élections européennes de juin 2009 sur la liste Nord-Ouest qui l'emporte. L'année suivante, elle est candidate aux élections régionales (Nord-Pas-de-Calais) et élue sur une liste d'union de la gauche. En juin 2011, elle intègre le bureau exécutif de EELV où elle est réélue en décembre 2013, devenant porte-parole du parti. En mai 2016, elle fait partie des 4 élues qui accusent le député Denis Baupin de harcèlement et agressions sexuels, une affaire classée sans suite. C'est une écologiste de rupture, féministe et militante du droit de mourir dans la dignité.

Il faut participer et voter pour défendre notre avenir et la planète !